

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012015** et clos le **31122015** Régime simplifié d'imposition
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Régime réel normal
 Si PME innovante
 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE DE BASSE-TERRE NORD - LAMENTIN
BLACHON 97129 LAMENTIN
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
 Identification du destinataire : **JSA TECHNOLOGY**
 10 rue des Hibiscus
 MOUDONG CENTRE
 97122 BAIE-MAHAULT

652	308343	49764609100023
Insp. IFU	N° dossier	N° Siret

B ACTIVITE
 Activités exercées (souligner l'activité principale) :
électricité
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
 - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.
 ZZZ NOVUNDI ZI DE JARRY
 97122 BAIE-MAHAULT
 n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % <input type="text" value="0"/>	Bénéfice imposable au taux de 15% <input type="text"/>	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) <input type="text"/>
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15% <input type="text"/>	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) <input type="text"/>	Plus-values exonérées art.238 quindecies <input type="text"/>
Plus-values à long terme imposables au taux de 19% <input type="text"/>	Autres plus-values imposables au taux de 19% <input type="text"/>	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% <input type="text"/>	Plus-values exonérées art.238 quindecies <input type="text"/>
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15% <input type="text"/>	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATI (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %
 Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
 Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

CGA Viseur conventionné
 Nom, adresse, téléphone, télécopie :
 - Professionnel de l'expertise comptable : SARL COMPTAUDIT 1 AVENUE DU MARECHAL FOCH 01 39 52 10 14
 I 78400 CHATOU
 - Conseil :
 - CGA :
 - N° d'agrément du CGA

A BAIE-MAHAULT, le 30062016
 Signature et qualité du déclarant
 APATOUT Gilles Président

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant un droit d'accès, de rectification, de mise à jour, de suppression, de suspension de votre service, des impôts.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

JSA TECHNOLOGY
31122015

H **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : JSA TECHNOLOGY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 10 rue des Hibiscus		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 9 7 6 4 6 0 9 1 0 0 0 2 3			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 31122015	N-1 31122014					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 121	9 121		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	53 297	23 297	30 000	26 140
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	388 611	295 638	92 973	135 139
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	14 000		14 000	14 000
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	50 164		50 164	50 164	
TOTAL (II)		BJ	BK	515 193	328 056	187 138	225 443	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			49 711	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	2 704 435		2 704 435	648 692
		Autres créances (3)	BZ	CA	584 395		584 395	324 062
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	10 000		10 000	10 000
Disponibilités		CF	CG	2 226		2 226	85 552	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	24 356		24 356	19 873	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 325 411		3 325 411	1 137 891	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	3 840 605	328 056	3 512 549	1 363 333	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise JSA TECHNOLOGY		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :251.600.....)	DA	251 600	251 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	138 064	138 064
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	25 160	25 160
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(1 236 580)	(735 520)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	533 337	(501 060)
	Subventions d'investissement	DJ	25 641	28 063
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(262 777)	(793 693)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	27 142	27 142
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	27 142	27 142
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	38 162	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 312 839	480 189
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 879 401	1 087 716
	Dettes fiscales et sociales	DY	419 793	462 801
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	97 990	99 179
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 748 184	2 129 885
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 512 549	1 363 333
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 748 184	2 129 885	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	38 162		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JSA TECHNOLOGY		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD	2 274 438	FE	FF	2 274 438	1 174 741	
		FG	5 526	FH	FI	5 526	101 177	
		FJ	2 279 964	FK	FL	2 279 964	1 275 918	
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	793		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	39 370	31 876	
	Autres produits (1) (11)				FQ	646	479	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 320 774	1 308 273	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	719 032	491 469	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	89 082	30 626	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	554 900	599 452	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	11 406	17 560	
	Salaires et traitements *				FY	199 697	426 305	
	Charges sociales (10)				FZ	125 120	167 359	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	47 295	48 241
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		39 370
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	373	499	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 746 904	1 820 881
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	573 869	(512 608)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		5 413	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)					GP		5 413
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 427	16 091	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	4 427	16 091	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 427)	(10 677)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	569 442	(523 285)

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise JSA TECHNOLOGY		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 817	23 762
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 422	2 422
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 239	26 183
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	47 343	3 958
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	47 343	3 958
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(36 105)	22 225
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 332 012	1 339 869
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 798 675	1 840 929
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	533 337	(501 060)
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		2 404
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités et majorations de retard		44 606		
Apurements comptes fournisseurs		2 738	8 817	
Quote-part subv. invest. virée au résultat			2 422	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise JSA TECHNOLOGY										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.		TOTAL I				1		D8		D9	
INCORP.		TOTAL II				9 121		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG			KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ			KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM			KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2	KP			KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3	KS	44 307		KT		KU	8 990
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	216 880		KW		KX	
		Matériel de transport *			KY	98 087		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	73 645		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI		LJ	
Avances et acomptes				LK			LL		LM		
TOTAL III				LN	432 918		LO		LP	8 990	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T	
	Autres participations				8U	14 000		8V		8W	
	Autres titres immobilisés				1P			1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	50 164		1U		1V	
	TOTAL IV				LQ	64 164		LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	506 203		ØH		ØJ	8 990	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.		TOTAL I				1		3		4	
INCORP.		TOTAL II				2		9 121		1 X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	53 297	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	216 880	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	98 087	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	73 645	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY		NG		NH	441 908	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	14 000	ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	50 164	2G
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	64 164	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	515 193	ØM	

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JSA TECHNOLOGY	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	9 121	PF		PG		PH	9 121
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	18 168	QA	5 129	QB		QC	23 297
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	142 258	QE	19 162	QF		QG	161 420
	Matériel de transport	QH	57 225	QI	17 184	QJ		QK	74 409
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	53 989	QM	5 820	QN		QO	59 809
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	271 639	QV	47 295	QW		QX	318 935
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	280 761	ØP	47 295	ØQ		ØR	328 056

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6					R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4					S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2					T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7					U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5					V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3					W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1					X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO					NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY						NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise : JSA TECHNOLOGY Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	27 142	4P	4R	4S	27 142
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	27 142	TV	TW	TX	27 142	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
		Sur stocks et en cours	6N	39 370	6P	6R	39 370
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	39 370	TY	TZ	39 370	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	66 512	UB	UC	39 370	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	39 370		
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JSA TECHNOLOGY			Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	50 164	UV	UW 50 164	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	2 704 435	2 704 435		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 000	1 000		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	39 667	39 667	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	60 924	60 924	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	482 803	482 803		
	Charges constatées d'avance		VS	24 356	24 356		
	TOTAUX			VT	3 363 350	VU 3 313 185	VW 50 164
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	38 162	38 162		
	à plus d' 1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 879 401	1 879 401			
Personnel et comptes rattachés		8C	2 010	2 010			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	226 880	226 880			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	39 996	39 996		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 907	15 907		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 447 839	1 447 839			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	97 990	97 990			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	3 748 184	VZ 3 748 184		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	2 524
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JSA TECHNOLOGY						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122015		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) { de son conjoint								WA	533 337
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD	moins part déductible *	WE	à réintégrer :
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	2 615
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 615
	Amendes et pénalités						WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	44 606
								Charges financières (art.212 bis) *	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Moins-values nettes a long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*						Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
						Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
TOTAL I						580 558				
II . DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .									
	Majoration d'amortissement *									
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexes		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)		L5	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé						Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	300	Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III . RESULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	571 514	
						déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									571 514	
RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICITreportable en avant (ligne XO)								XN	0	
								XO	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise JSA TECHNOLOGY		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 648 272	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	571 514	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	1 076 758	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 076 758	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
Provision TVTS 4ème trimestre	9K	9L	871
Provision ORGANIC	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU
		871	

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		Montant net à la fin de l'exercice

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)		XU	<input type="checkbox"/>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : JSA TECHNOLOGY						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	10%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **JSA TECHNOLOGY** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : JSA TECHNOLOGY				Néant <input type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JSA TECHNOLOGY		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015		Durée en nombre de mois 12
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	2 274 438
Production vendue - Services	OC	5 526
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	793
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	646
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	2 281 403
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	719 032
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	89 082
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	517 537
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	373
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	1 326 024
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG
		955 380
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	955 380
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 279 964
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **31|11|2015** N° SIRET **4 9 7 6 4 6 0 9 1 0 0 0 2 3**
 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **JSA TECHNOLOGY**
 ADRESSE (voie) **10 rue des Hibiscus MOUDONG CENTRE**
 CODE POSTAL **97122** VILLE **BAIE-MAHAULT**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	750 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	13	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1 766 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SAS** Dénomination **NOVUNDI**
 N° SIREN (si société établie en France) **527517650** % de détention **29,81** Nb de parts ou actions **750 000**
 Adresse : N° **11** Voie **rue des Hibiscus**
 Code postal **97122** Commune **BAIE-MAHAULT** Pays **FRANCE**

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **Mr** Nom patronymique **APATOUT** Prénom(s) **Gilles**
 Nom marital [] % de détention **29,81** Nb de parts ou actions **750 000**
 Naissance : Date **13071974** N° département **971** Commune **SAINT-CLAUDE** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **22** Voie **résidence Paradis**
 Code postal **97122** Commune **BAIE-MAHAULT** Pays **FRANCE**

Titre (2) **Mr** Nom patronymique **JANKY** Prénom(s) **Thomas**
 Nom marital [] % de détention **29,81** Nb de parts ou actions **750 000**
 Naissance : Date **07031961** N° département **971** Commune **LE MOULE** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° [] Voie **route de l'Etang**
 Code postal **97160** Commune **LE MOULE** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|5

N° SIRET 4 9 7 6 4 6 0 9 1 0 0 0 2 3

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **JSA TECHNOLOGY**

ADRESSE (voie) **10 rue des Hibiscus MOUDONG CENTRE**

CODE POSTAL **97122** VILLE **BAIE-MAHAULT**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique **SARL** Dénomination **GIOTECH**
 N° SIREN (si société établie en France) **451784367** % de détention **100,00**
 Adresse : N° **18** Voie **rue de la République**
 Code postal **97100** Commune **BASSE-TERRE** Pays **FRANCE**

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032